



SIVOM

syndicat intercommunal à vocation multiple
grand sud de Lille

110 000 habitants - 33 communes :

Alennes-les-Marais ● Anstaing ● Annoeullin ● Attiches
Avelin ● Bauvin ● Bouvines ● Camphin-en-Carembault
● Cappelle-en-Pévèle ● Carnin ● Chemy ● Cobrieux
Cysoing ● Ennevelin ● Fretin ● Genech ● Gondécourt
● Gruson ● Herrin ● Houplin-Ancoisne ● La Neuville
Lesquin ● Louvil ● Noyelles-les-Seclin ● Péronne-en-
Mélantois ● Phalempin ● Provin ● Sainghin-en-
Mélantois ● Seclin ● Templemars ● Templeuve ●
Vendeville ● Wattignies

Bulletin
n° 10
Fév. 2012

Accessibilité :

«Je veux l'échangeur !»

Les élus du SIVOM Grand Sud de Lille ne peuvent plus attendre davantage l'échangeur de Templemars ! Comme les centaines de milliers d'habitants du sud de la métropole lilloise et du bassin minier, et comme les entrepreneurs, soutenus par le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie Grand Lille, ils ne supportent plus les bouchons à Seclin, Templemars, Vendeville et Lesquin. Depuis la rentrée de septembre, la mobilisation est générale. Tracts, 2.500 signatures pétition, manifestation en octobre 2011, rencontre avec le Préfet en novembre... et en ce début 2012, une nouvelle campagne de sensibilisation «Je veux l'échangeur» pour que le Préfet accepte enfin sa réalisation.

«Lors de notre rencontre avec le Préfet, le 15 novembre dernier, celui-ci a émis l'idée d'une enquête publique sur le contournement routier de Lille et l'échangeur de Templemars. Mais depuis, plus aucune nouvelle», déplorait Bernard Debreu, Président du SIVOM, lors du dernier conseil syndical, le 31 janvier dernier. Pourtant, il est urgent d'agir, estiment les élus des 33 communes adhérentes. Urgent d'agir pour la sécurité des automobilistes, pour la fluidité du trafic, et pour le développement économique créateur d'emplois.

Autocollants, tracts, site internet...

Après avoir obtenu l'accord des élus du SIVOM, et en collaboration étroite avec le monde économique concerné (notamment à Seclin-Unexpo), prêt à participer financièrement, plusieurs idées d'actions



Les maires de Seclin, Templemars, Vendeville, et Lesquin, ont rencontré le Préfet le 15 novembre dernier, en compagnie de Philippe Hourdain, président de la Chambre de Commerce.

ont été validées : la fabrication d'autocollants distribués à grande échelle les jours d'affluence à Seclin-Unexpo (dans un premier temps), la diffusion de tracts d'information grand public, l'animation du site internet www.on-veut-echangeur-templemars.fr qui avait déjà recueilli de nombreuses signatures et commentaires lors de la pétition d'octobre dernier, et également une campagne médiatique afin de souligner la nécessité et l'urgence de la construction de l'échangeur de Templemars, indépendamment d'un éventuel contournement routier de la métropole lilloise.

Des transports collectifs plus performants

Le SIVOM ne perd pas de vue non plus la nécessité de renforcer l'offre de transports collectifs. Un courrier a ainsi été envoyé au Vice-Président de Lille Métropole Communauté Urbaine afin que le réseau bus soit renforcé dans le secteur d'Houplin-Ancoisne, entre autres.



Lors du dernier conseil syndical du SIVOM, le 31 janvier dernier, les élus des 33 communes adhérentes ont évoqué la question de l'échangeur de Templemars (voir au recto), et ont pu constater l'amélioration des relations avec l'aéroport.

Le 13 décembre dernier, la Commission Consultative de l'Environnement de l'aéroport de Lesquin s'est déroulée sous l'égide de la Préfecture. L'occasion pour l'aéroport de détailler ses démarches pour améliorer la préservation de l'environnement (protection de l'air, de l'eau, et mesures pour atténuer le bruit). L'occasion aussi de renforcer le dialogue avec les élus et les habitants.

contacter l'aéroport de Lesquin

Si vous voyez un avion qui vole à trop basse altitude, qui est beaucoup plus bruyant que la normale ou dont la trajectoire est inhabituelle, vous pouvez le signaler à l'aéroport :

par courriel à :
environnement@lille.aeroport.fr

par téléphone au :
0800.59.10.59

par courrier :
**Aéroport de LILLE
SAS SOGAREL
C.S 90227
59812 LESQUIN Cédex**

Une réponse doit vous être apportée dans les 4 à 6 semaines.

Les relations s'améliorent avec l'aéroport

Depuis plusieurs mois, les relations entre les élus du SIVOM, l'aéroport, et la direction de l'aviation civile gagnent en qualité. Les réponses données par l'aéroport suite aux signalements d'avions aux altitudes ou trajectoires inhabituelles sont de plus en plus précises et transparentes. Désormais, les avions repérés trop bas ou sur une trajectoire anormale font l'objet d'une investigation complémentaire de la part de l'aviation civile. Dans les 4 à 6 semaines qui suivent le signalement, la cause de l'anomalie est connue. Souvent, ce sont les conditions météo ou des causes liées au trafic aérien qui expliquent ces écarts sporadiques. En 2011, trois cas seulement font état du non respect par le pilote des consignes données par les contrôleurs. Un rappel aux règles est alors envoyé à la compagnie aérienne concernée. A la demande d'Hervé Verbrugge, maire de Vendeville et vice-président du SIVOM délégué au suivi des signale-

ments, une nouvelle piste d'amélioration est envisagée. Le SIVOM a ainsi demandé à l'aéroport de connaître le nom des compagnies aériennes concernées par un rappel à l'ordre.

Moins de signalements

L'amélioration de la qualité des réponses données par l'aéroport aux élus du SIVOM et aux habitants qui signalent les anomalies a des conséquences directes et positives : en 2011, on compte 111 signalements au total contre 138 l'année précédente, surtout l'été quand le nombre de vols augmente et que l'on vit davantage à l'extérieur. Par ailleurs, le problème des départs courts, qui était apparu en 2010 au-dessus d'Attiches, Avelin, et Seclin, tend à se régler depuis que l'aviation civile a demandé aux compagnies aériennes de n'utiliser cette procédure, autorisée, qu'exceptionnellement. Une mesure plutôt bien respectée.